

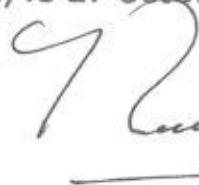
COMMUNIQUE

La Commission Electorale Indépendante (CEI) porte à la connaissance des électeurs inscrits sur la liste électorale, que la distribution des cartes d'électeurs initialement prévue pour prendre fin le samedi 17 octobre 2015, est prorogée jusqu'au mercredi 21 octobre 2015 à 17 heures, délai de rigueur.

Il s'agit par cette mesure de permettre à un plus grand nombre d'électeurs de retirer leurs cartes et de pouvoir effectivement exercer leur droit civique le 25 octobre prochain.

Tout en réitérant sa volonté d'organiser des élections inclusives et crédibles, la CEI compte sur le civisme de chacune et de chacun en cette période sensible du processus.

Fait à Abidjan, le 17 octobre 2015.



Youssouf BAKAYOKO

Président de la Commission Electorale Indépendante

